

Habitat

- Logements locatifs sociaux bénéficiant de garage avec porche d'entrée et ayant une architecture traditionnelle.



Voirie, espaces publics et paysage

- Voirie pour le futur passage du bus scolaire et cheminement piétonnier.



- Ambiance des espaces publics.



- Arbres, haies et talus préservés lors de la réalisation du lotissement.



Les points forts

- Respect de la trame végétale et des chemins piétonniers. Mise en valeur de l'existant : chemins creux et haies sauvegardées.
- Bâti inspiré de l'architecture rurale traditionnelle en logement neuf.
- Equilibre entre préservation du patrimoine et accueil des nouveaux habitants, démarche de qualité en milieu rural aidée par Rennes Métropole.

Remarques

- Il est prévu prochainement une ZAC en continuité du lotissement de la Croix Simon, l'objectif étant de pouvoir augmenter la densité.
- En 1999, les parcelles étaient en moyenne de 600 m². Aujourd'hui pour la future ZAC, avec l'augmentation du foncier, 20% font moins de 350 m².

Contacts

Pour plus d'information, contactez :

- Rennes Métropole : 02.99.01.86.86



Vers de nouveaux types d'habitat en milieu rural



Recueil d'expériences

Commune de

CLAYES

(Ille-et-Vilaine)

Accueil d'habitat en milieu rural et présence de l'Architecte des Bâtiments de France

Septembre 2007

Le choix de la commune

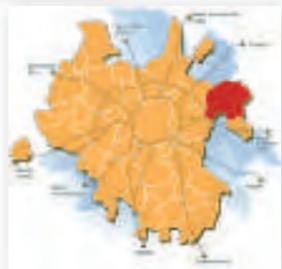
La commune souhaitait répondre à la demande des nouveaux arrivants tout en préservant le cadre qu'offre le milieu rural.

Elle a décidé pour cela de maintenir une certaine densité au sein du nouveau quartier, avec un habitat qui se veut respectueux de l'environnement et aussi du patrimoine bâti ancien. Les liaisons douces ont également été favorisées.



Portrait de la commune

- Population : 160 en 1972, 400 en 1999 et 697 habitants en 2005
- Superficie : 428 hectares
- Contexte : Commune appartenant à la Communauté d'Agglomération de Rennes Métropole, à 17 km au nord-ouest de Rennes, commune très rurale de l'agglomération
- Maire : Jean-Claude GUINARD



Le type de projet

- Lotissement de la Croix Simon
- 64 logements dont 12 logements sociaux (maisons en bande) et 52 logements privés (maisons individuelles isolées) de surface moyenne de 600 m².
- Etat de la procédure : première tranche du lotissement réalisée en 1997 et 2ème tranche en 2000.
- Superficie de l'opération : 6,6 hectares
- Aménageur/Lotisseur : OCODIM LOCOSA, groupe Giboire
- Maître d'oeuvre : Agence SETUR
- Site : le lotissement se trouve dans le périmètre des monuments historiques inscrits et classés du château et de ses abords.

